

BULLETIN INSCRIPTION TRAIL NOCTURNE

BIG O RAID

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Sexe : Féminin Masculin

Tél :

E-mail :

Club :

N°de licence :

Certificat Médical :

Trail 14 km (20h00) 12€00

Trail 8 km (20h00) 6€00

Marche 8 km (20h00) 6€00

Inscription sur place

Déclare avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve

La licence doit comporter la mention course à pied en compétition

Le certificat médical doit comporter la mention « non contre-indication à la course à pied en compétition »

Fait à Le signature

N°DOSSARD

Règlement

Art 1 : *Le comité des fêtes de Bordères sur l'Echez organise le 26.05.2018 deux trails nocturnes dans le cadre de la manifestation « BIG O RAID ». Ces épreuves sont ouvertes aux licenciés FFA, FFTRI, FFCO et non licenciés muni d'un certificat médical de « **non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition**».*

Art 2 : *Les épreuves se déroulent sur 2 distances 8 km et 14 km sur chemins forestiers. Départ et arrivée au bois du commandeur « aire de pique-nique du Souy ».*

Art 3 : *La participation aux trails se fera sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours contre les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné.*

Art 4 : *L'année de naissance limite est 2001.*

Art 5 : *Les droits inscriptions sont de 6€00 pour le 8km et 12€00 pour le 14km.*

Art 6 : *Seront récompensés les 3 premiers scratch masculins et féminins.*

Les 1° masculins « cadets, Juniors, Espoirs, S, V1, V2, V3, V4 »

Les 1° féminines « cadettes, Juniors, Espoirs, S, V1, V2, V3, V4 »

Art 7 : *Les participants renoncent à leur droit à l'image.*

Art 8 : *Horaires départ :20h00 - barrière horaire :22h30. Prévoir frontale ou lampe de poche pour chaque participant.*

Art 9 : *Chaque participant dûment inscrit est réputé accepter le règlement.*